



Compte-rendu de la réunion Publique Durfort

Présents : maires de Durfort et Fressac, Nicolas Sauzay (Minelis), Philippe Fornage et Quentin Azau (Umicore), Marion Ferforglia et Monique Terrier (Geoderis), Marie Pierre Allie (Médecin ARS), Maelle Damphoffer (ARS)

Introduction

Bref historique réalisé par le maire de Durfort.

L'exploitation minière date du 12^{ème} siècle... Très liés avec les vases d'anduze.

6 sept : mise en demeure d'Umicore par les 2 communes.

Sur le site internet de la mairie, on pourra consulter l'ensemble des documents de la réunion. Consultables en version papier à la mairie de Fressac.

La différence avec St Felix, les communes de D et F se retournent contre Umicore et non contre l'Etat. Mais remerciement pour le travail déjà réalisé pour le collectif de St Felix.

Suite avec l'ordre du jour.

Présentation de l'étude Geoderis

Deux anciennes concessions : lacoste et la grande vernissière (fressac). 3 km². Plomb et nickel.

2019 dépôts indus miniers étudiés par Geoderis sur toute la France. Sur 233 secteurs, et classés en 6 catégories selon leur impact.

Définition de la notion de Dépôt : soit des stériles de creusement, soit des résidus de traitements (plus fins et concentrés en métaux).

Le risque est local et étendu selon la mobilité des dépôts (poussières, ruissellement...).

Carte de localisation des dépôts, assez localisés du fait de l'activité souterraine à l'époque et non à ciel ouvert. Présence de cours d'eau à proximité de chaque dépôt.

Présente les analyses des échantillons sur divers sites de prélèvements mais sans donner de seuil...

On observe souvent des concentrations très élevées en cadmium, plomb, cadmium et arsenic.

Dans les analyses d'eau, le seuil est élevé (plus élevés que le seuil de potabilité), et ce, jusqu'à 2,5 en aval (confluence du ruisseau de Vassorgues avec le Crieulon). Origine : Erosion hydrique et infiltration.

8 puits ont été faits pour analyse des eaux souterraines. Pas de pb de potabilité. Pour tous les éléments, même si on observe un marquage (c'est-à-dire des taux de polluants présents mais sous les seuils admis). Seul un puit présente un souci d'arsenic (source naturelle ?). Mais les analyses sont faites à un moment donné : pas de répétition, peu d'échantillonnage en période de crue ou d'érosion marquée...En fait la lecture du rapport montre qu'il n'y a que 5 sites prélevés, 3 ayant eu des doubles prélèvements (hautes et basse eaux).

Analyse sol : marquages en métaux général mais teneurs plus marquées au droit du site minier. Pollution étendue le long du ruisseau de Vassorgues.

Analyse végétaux : pb cadmium et plomb des végétaux comestibles. Notamment à proximité des zones de dépôt.

Analyse de 28 « scenarios » (1 ou plusieurs parcelles) pour investigations sanitaires à proximité des sites les plus impactés. Dont 13 espaces résidentiels avec jardins. Et 7 parcelles agricoles. Et 3 espaces publics de loisir et sport. Ils ont fait des calculs de risques (QD et ER), liés aux expositions sol, eaux, végétaux. Mais pas sur les animaux de chasse. Ces indicateurs, selon la toxicité relevée et l'âge des usagers (adultes, enfants), cela donne lieu à des recommandations (ou pas). Calculs compliqués, donc non exposés. On ne voit que des catégories de couleurs sur les parcelles concernées (vert : ok, orange : bof, rouge : pas ok !). Résultats : 10 parcelles dont 6 résidentielles donnent lieu à des incompatibilités. Les populations les plus exposés : les enfants, même si l'exposition est temporaire. 3 chemins de promenades passant à proximité des zones de dépôts. Et une parcelle agricole en pâture (pb arsenic). Question : à côté des parcelles en rouge, il n'y a pas toujours eu d'analyses. Donc ce chiffre est sans doute sous-estimé.

Les recommandations de Geoderis : mettre des clôtures et informer... Mais sur site de Lacoste où on a une recommandation pour éliminer les décharges. Sur bassin, digue et haldes.

Recommandations générales sur le comportement et l'hygiène : mais sur quelles zones exactement ? vu que le nombre de parcelles analysées est réduit...

Intervention mairie

La mairie a listé les parcelles vertes non impactées et les autres impactées. Sur Durfort et Fressac. Pour les zones impactées, il y aura les panneaux d'information.

Intervention UMICORE et Minelis

5 sites d'interventions :

- L'ancienne laverie de la Grande Vernissière
- Les sites Lacoste 4 : T1, T7, T8, T9

Les préconisations (tirées aussi du rapport geoderis):

- Vernissière : mise en sécurité uniquement.
- T1 : propose de déplacer le dépôt vers la digue qui sera traité.
- T7 : ancienne laverie : soit recouvrement, soit mise en décharge.
- T8 : drainage autour, avec système de piègeage, retalutage.
- T9 : Réhabiliter la couverture, idem que T8....

Soit évacuation, soit confinement, soit végétalisation.

L'évacuation semble la solution la plus simple. Mais la plus coûteuse.

Le confinement : membrane et végétalisation.

La végétalisation : retaluter et installer des géogrilles avec apport de terres et semis. Possibilité de protéger contre les déplacements avec des gabions.

Mesures de prévention en phase de chantier : capteur des poussières notamment.

Problème : le cahier des charges et le suivi ainsi que les paramètres définissant la fin du chantier ou du moins décidant de sa remise en état... sont réalisés par Minelis, qui contrôle tout du début jusqu'à la fin. L'état n'intervient pas pour vérifier le bon déroulement et la conformité du chantier en cours.

Recommandation sanitaire ARS

Liste des effets sur la santé d'une exposition chronique.

Plomb, Arsenic, Cadmium...

Cf rapport ARS.

Les règles sont pour toute la population et pas seulement pour les occupants des terrains.

Pour les riverains, possibilité d'aller voir le médecin traitant. Protocole en cours d'élaboration avec les CHR de Montpellier et Toulouse. Avec prise en charge (mais à vérifier).

Questions

ADAMVM : rapports geoderis existaient comme celui en 2008 sur les fines de laveries. Un autre en 2015 ? Mais non réalisé car reporté sur St Felix. Au niveau des jardins de durfort, il n'y a pas

eu de prélèvements sur plus de la moitié des jardins et des puits... Or, il y a eu des dosages en 2016 par un usager. Et les gens avaient ensuite arrêté l'usage de ces jardins. On ne sait pas si l'eau a été analysée. Y aura-t-il des analyses sur les zones non étudiées par le rapport Géodéris ? Si pollution, enfouissement ? Pris en charge par qui ? Autre question : y a-t-il eu des prélèvements sur les haldes, et pas seulement sur les zones de fines de laverie ? Comme à St Felix. Et quelles mesures éventuelles à prendre ? et sur les 5 puits...

Réponse géodéris. Toutes les parcelles n'ont pas pu être faites. Selon l'accord des propriétaires. Pour les puits, il faut déclarer leur existence et leur usage pour que Geoderis puisse intervenir. Il est possible toutefois de faire une demande d'analyse de sols, via la mairie qui la communiquera à Geodéris (qui validera ou pas la demande selon contexte). Pas pour les végétaux ou l'eau. Si parcelle trop chargée, il « faut être conscient qu'elle sera classée en 6 » ! Selon le maire, en 2005, avec les inondations, les murs avaient été cassés, donc on peut considérer que tous les jardins sont contaminés. Pas de réponse sur les haldes.

Si contamination, recouvrement possible ? Avec l'analyse, des recommandations seront faites par Geoderis à la mairie. Potentiellement à mettre en œuvre. Et ce ne sera pas l'Etat. Umicore : nous réalisons les travaux selon les recommandations.

Question : vous n'avez jamais parlé de « dépollution ». On parle d'enfouissement... J'ai dans l'idée qu'on ne risque pas d'enlever les terres. Réponse minelis : les travaux sont faits selon recommandations, il n'y a pas de solutions toutes faites.

Qui fera l'entretien du confinement ?

ADAMVM : à l'ARS : le dépistage coûte cher. Si les gens ne peuvent sortir 100 euros pour leurs analyses ? proposition : en 2015, sensibilisation et l'ARS a fait une campagne de dépistage sur St Felix. Pourquoi ne pas faire la même chose à Durfort ? Réponse : en 2015, pour rappel, c'était pour une étude. Le coût est certes limitatif. Mais cela devrait se régler prochainement.

Question

ADAMVM : comment comptez-vous communiquer au public l'évolution de la situation puisqu'il n'y a pas de CSI possible?

Maire de Durfort : on communiquera, même sans CSI, faites moi confiance et laissez-nous faire !

Maire de Saint-Félix : ADAMVM est un allié pour la mairie de Saint-Félix. Conseille d'avoir même collaboration.